

Lévigac 'Actu

Newsletter municipale de la commune de Lévigac



Cérémonie des vœux 2025 © Maxime SALEIX

Édito du **Maire**

Lévigacaises, Lévigacais, chers administrés,



L'année 2024 s'en est allée. **Nous traversons une période politique inédite**, marquée par des événements et des décisions qui tendent à renforcer l'incertitude et la méfiance des citoyens à l'égard de nos institutions. Les enjeux auxquels notre pays est confronté – crise climatique, crise économique, inégalités sociales, réforme des retraites, pouvoir d'achat – exigent une stabilité et une vision à long terme. **Il nous appartient désormais de rester mobilisés et de participer activement au débat public pour faire entendre notre voix et orienter les décisions qui nous concernent.**

A notre niveau, ces instabilités politiques entraînent des répercussions concrètes sur nos communes. **Les projets que nous menons pour améliorer votre quotidien sont souvent tributaires des décisions prises au niveau national.** Les retards dans les transferts de compétences, les incertitudes budgétaires et les changements de politiques publiques rendent la gestion de nos collectivités de plus en plus complexe.

Face à ces défis, il est plus que jamais nécessaire de **rester unis et solidaires**. Les enjeux qui nous tiennent à cœur – **l'aménagement de notre territoire, la préservation de notre environnement, le développement de nos services publics** – nécessitent un engagement fort de tous les acteurs locaux. Nous avons choisi de rester positifs et de croire en l'avenir de notre village.

En tant que maire, **je m'engage à continuer à œuvrer pour le bien-être de notre commune.** Je serai à vos côtés pour défendre nos intérêts et porter vos préoccupations auprès des instances compétentes.

Les engagements que nous avons pris, et la parole tenue de conduire nos investissements, **doivent aussi s'accompagner de notre capacité à les assumer.** Nous construirons notre budget 2025 sur les bases de celui de 2024, tout au moins sur la partie recettes. Le plan pluriannuel d'investissement y sera annexé et nous donnera **une vision claire sur plusieurs années.** Des choix devront être faits **en fonction des priorités et des besoins de la commune** et bien sûr des financements disponibles.

Le rôle de l'équipe municipale est **d'anticiper l'avenir, de préparer notre commune aux enjeux et défis de demain** et de **répondre à vos attentes en termes de services ou d'infrastructures.** Pour cette année et celles qui suivront, je souhaite que notre commune poursuive un développement **équilibré, harmonieux**, et qu'elle continue à **accueillir de nouveaux habitants ainsi que de nouvelles activités, porteuses d'emplois, en respectant notre identité.**

Je terminerai cet édito **en remerciant chaleureusement tous les élus, engagés et déterminés.** Je salue **et remercie sincèrement nos agents.** Ils sont les **artisans du quotidien**, ceux qui **donnent vie à notre commune.** Leur **professionnalisme, leur sens du service public** et leur **capacité à faire face aux défis sont des qualités essentielles qui font la fierté de Lévigac.** Nous avançons, malgré nos difficultés, malgré nos différences, parce que nous tenons fermement un cap et des objectifs communs. **Je souhaite réaffirmer notre engagement à faire de notre commune un lieu où il fait bon vivre... Ensemble.**

Bonne lecture et à très bientôt

Stéphane CHARPENTIER,

Maire de Lévigac

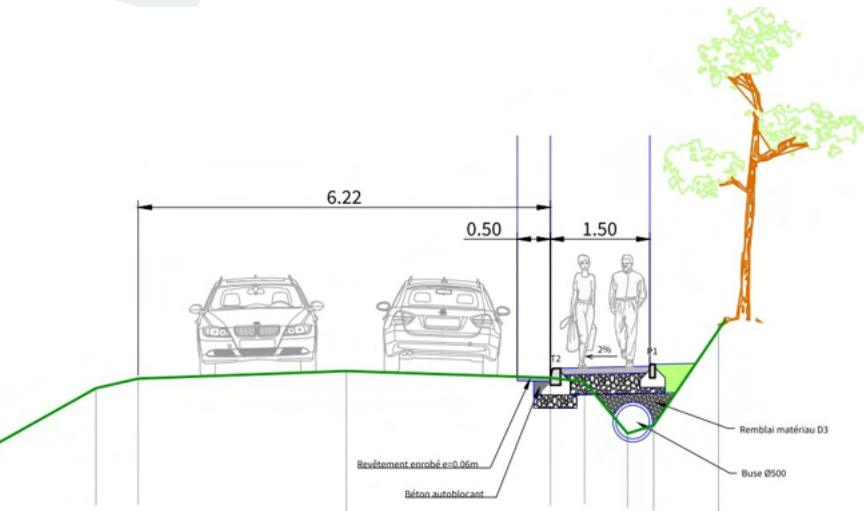
Vice-président au Grand Ouest Toulousain

Vice-président DECOSET



Retours :

en images



LA SÉCURISATION DE L'AVENUE DE BOUCONNE SE CONCRÉTISE :

A la demande de la commune, une étude de faisabilité a été réalisée par la société OTCE. Elle a défini plusieurs scénarii pour le cheminement piéton le long de l'avenue et l'installation de dispositifs de limitation de la vitesse en tenant compte de la déclivité et des talus importants.

Cette étude a été présentée d'abord au Conseil départemental puis en fin d'année, aux habitants de l'avenue de Bouconne.

Ces consultations nous ont permis de définir plus précisément le projet :

« Le cheminement piéton monte à partir du lotissement de Mariette à gauche de la voie sur le fossé busé puis traverse l'avenue dans la partie moins pentue pour se poursuivre côté droit vers le chemin de Sabarthes. Des aménagements seront régulièrement disposés pour réduire la vitesse des véhicules et sécuriser les traversées piétonnes. Il est proposé soit des plateaux traversants, soit des écluses en fonction de la pente. »

Les étapes suivantes : relevé topographique, finalisation de l'étude, consultation des entreprises et la construction du marché en 2025. En parallèle, nous solliciterons l'aide financière du conseil départemental pour un projet pluriannuel.

Les travaux pourront alors débuter en 2026 sur plusieurs années.



SÉCURISATION DES PASSAGES PIÉTONS :

Arthur et Zoé sont les nouveaux gardiens des passages piétons à proximité des écoles.

C'est à l'initiative du conseil d'école qu'ils ont été mis en place par les services techniques de la commune. Visibles de loin même dans l'obscurité, ces petits personnages nous appellent à la prudence et aux respects des règles de circulation.



DÉGRADATION DE MOBILIER PUBLIC : AGISSONS ENSEMBLE !

Un acte regrettable a eu lieu : le bonhomme de sécurité Route de l'Isle Jourdain a été vandalisé.

Rappel : Dégrader du mobilier public est un délit puni jusqu'à 3 750 € d'amende et/ou des travaux d'intérêt général.

Pourquoi le préserver ? Ces équipements assurent notre sécurité et embellissent notre ville. Respectons-les !



RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD OLMADÉ :

La commune et la communauté de communes du Grand Ouest Toulousain se penchent sur la **requalification et sécurisation du cœur de Lévernac** avec pour objectif une **circulation apaisée**, avec des **espaces piétons**, et **l'intégration d'îlots de fraîcheur végétalisés**.

Une première étape est le réaménagement du boulevard Olmade avec **la restauration des trottoirs** qui intégrerons **plus d'espaces verts**, ainsi que sa mise en **sens unique** qui permettra de **mieux gérer le stationnement et de sécuriser la circulation**. A cette occasion, les réseaux électriques et de télécommunication seront enfouis, les points d'apport volontaires de déchets pourront être enterrés.



L'AVENIR DE LA POSTE DE LÉ VIGNAC EN QUESTION : LA MUNICIPALITÉ ANTICIPE

L'avenir de l'agence postale de Lé vignac est au cœur des préoccupations de la municipalité, mais également de celles des communes voisines. Lors d'un entretien en novembre 2024 avec Stéphane CHARPENTIER, maire de Lé vignac, le directeur de la Poste a évoqué les défis liés à la baisse de fréquentation et aux contraintes financières de l'établissement public (EPIC).

Si la Poste s'est engagée à maintenir son agence jusqu'en janvier 2027, le risque d'une dégradation du service plane. En effet, face à la baisse de fréquentation de 68% en dix ans, l'établissement pourrait être amené à réduire ses heures d'ouverture à un minimum de 12 heures par semaine.

Quelles solutions pour maintenir un service de proximité ?

Plusieurs pistes sont explorées pour garantir un accès continu aux services postaux :

- › **Création d'une Agence postale communale (APC)** : Cette option a été écartée par la municipalité, soucieuse de préserver l'indépendance de la Poste et ne souhaitant pas prendre à sa charge des coûts de fonctionnement importants pour la collectivité. Les Communes subissent elles aussi la crise.
- › **Poste relais chez un commerçant** : Bien que plus flexible en termes d'horaires, cette solution pose certaines questions en termes de service public et de confidentialité, avec des services souvent moindres.
- › **Délocalisation** : Cette possibilité ne s'inscrit pas dans la politique menée à l'échelon national par la Poste.

Conventionnement avec la Commune : Cette piste, actuellement expérimentée dans d'autres collectivités, pourrait permettre d'héberger l'agence postale dans les locaux municipaux. L'agent postal, financé par la Poste, pourrait en plus de ses prérogatives assurer des services supplémentaires pour la Commune tels que le portage de repas, par exemple.

Une anticipation nécessaire

Face à ces enjeux, le maire de Lé vignac souligne l'importance d'anticiper pour garantir un service de qualité aux administrés. "Nous devons trouver des solutions pérennes pour maintenir un accès aux services postaux sur notre territoire", affirme Monsieur le Maire.

La municipalité suit de près les expérimentations en cours et se tient informée des évolutions réglementaires pour trouver la solution la mieux adaptée aux besoins de Lé vignac, des communes voisines et de leurs habitants.

PROJET RANSE : RELANCER LA VALORISATION DE NOTRE PATRIMOINE

Dès notre élection, nous avons souhaité **reprendre le projet de Ranse avec la réhabilitation du site sur une parcelle de la commune** afin de rénover le mur d'enceinte, créer des logements et ouvrir le parc au public. Malgré la validation du permis de construire et la signature d'une promesse de vente, le projet a été abandonné en raison de difficultés techniques et financières rencontrées par l'acquéreur. **La complexité du projet, notamment la rénovation du bâti existant et les contraintes liées au périmètre ABF, a dissuadé les partenaires potentiels.**

La municipalité ne souhaite **pas abandonner le projet et va lancer un Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)** pour trouver de nouveaux porteurs de projets. Elle compte également sur le **soutien de la Fondation du Patrimoine et de la DRAC** pour surmonter les défis techniques et financiers. Une expertise du bâtiment et du mur menaçant de s'écrouler pourrait être demandée au tribunal administratif pour évaluer les risques et envisager des mesures de sécurité, y compris la démolition si nécessaire. L'objectif principal reste de redonner vie au patrimoine de Ranse, d'accueillir des familles et d'ouvrir l'accès à son parc riche en biodiversité.

LE CENTRE DU VILLAGE BIENTÔT EN ZONE 30 :

Pour apaiser la circulation et améliorer la sécurité, le centre de Lé vignac passera bientôt en **zone 30**. Cette limitation favorisera une meilleure cohabitation entre véhicules, vélos et piétons.

Le périmètre concerné inclut le centre historique, délimité par le chemin des Jardins, la pharmacie, le Padouenc et le pont du canal. Une signalisation adaptée sera mise en place.

Merci pour votre compréhension et votre civisme. **Ensemble, rendons notre village plus agréable !**

Dossier spécial dans la prochaine newsletter !

Des serviettes en tissu à la maternelle

Des serviettes en tissu pour les enfants de l'ALAE maternel : un geste concret pour le développement durable

Depuis la rentrée de septembre 2024, la commune s'engage encore davantage en faveur du développement durable en introduisant l'utilisation de serviettes en tissu lors des repas sur l'ALAE maternel. Cette initiative vise à sensibiliser les enfants dès le plus jeune âge à l'importance de réduire les déchets et à adopter des pratiques respectueuses de l'environnement.

Un nouveau geste quotidien

Chaque jour, les enfants utilisent ces serviettes en tissu, et 90 % d'entre elles sont élastiquées pour permettre aux petits de les mettre et de les enlever de manière autonome. Ce choix facilite l'apprentissage de l'autonomie tout en intégrant une habitude éco-

responsable.

Un objectif partagé par tous

Parents, enfants et équipes encadrantes travaillent main dans la main pour garantir le succès de ce projet. L'objectif est clair : supprimer définitivement les serviettes en papier, dont l'impact écologique est significatif.

Une démarche à poursuivre

Encouragée par le succès de cette première étape, la collectivité envisage d'étendre ce dispositif à l'ALAE élémentaire dès la rentrée de septembre 2025. Nos futurs CP

Avec des actions concrètes comme celle-ci, notre commune poursuit son engagement pour un avenir plus durable. Merci à toutes les familles et aux équipes éducatives pour leur mobilisation !

Des spectacles de

Noël pour émerveiller nos enfants



Comme chaque année, les petits écoliers lévignacais ont eu la belle surprise d'assister **aux spectacles de Noël offerts par la municipalité.**

Grâce à **l'engagement d'Hélène SILBERMAN, responsable de la médiathèque municipale,** et à son expertise, les enfants ont pu vivre un moment féérique et inoubliable.

Ils ont découvert le spectacle **L'authentique histoire du grand méchant loup,** une aventure captivante qui

a su les émerveiller et les transporter dans un univers magique.

Cette magie de Noël, c'est avant tout le plaisir de partager des instants de bonheur et d'émerveillement avec les plus jeunes !

Un grand merci aux compagnies pour ces beaux moments offerts à nos enfants.

FOCUS : Les Atsem, ces agents essentiels à la vie de l'école maternelle



Nathalie SAUTRE

Arrivée en septembre 2023



Valérie PINEL

Arrivée en septembre 2005



Mélanie LEPAGE

Arrivée en septembre 2022



Vay KHAMBOUNHEUANG

Arrivée en septembre 2002

Les ATSEM : Ces héros de l'ombre des écoles maternelles

Le métier d'Agent Territorial Spécialisé des Écoles Maternelles (ATSEM) est bien plus qu'un simple poste de soutien dans les classes maternelles. **Fonctionnaires territoriaux**, ces professionnels sont officiellement **chargés d'assister les enseignants, d'animer des activités pédagogiques et de veiller à l'hygiène et à la sécurité des tout-petits**. Mais la réalité de leur mission va bien au-delà de ces simples lignes administratives.

Un rôle **multitâche** au service des enfants.

L'ATSEM **surveille, encadre, répare, nettoie, soigne et bien plus encore**. Elle taille des crayons jusqu'à en avoir des ampoules, lace des chaussures innombrables fois par jour, répare fermetures éclair et boutons de manteaux. Elle enfile des gants à trente enfants en hiver, expliquant patiemment comment s'habiller seuls.

Elle finit ses journées avec des traces de peinture sur les doigts, ne portant plus de vernis à ongles depuis longtemps. Elle doit justifier pourquoi un enfant n'a pas mangé à la cantine ou comment il s'est fait une bosse. Elle **apprend aux petits** les notions de politesse, de partage et de **bienveillance, répétant inlassablement les mêmes phrases**.

Une **présence indispensable, souvent dans l'ombre**.

L'ATSEM est un **pilier silencieux** de l'équipe éducative. Elle ne pleure ni devant les enfants, ni devant les enseignants, ni devant les parents, même lorsqu'elle est submergée. Elle essuie les larmes des petits, parfois celles des parents, celles des collègues, et toujours les siennes en cachette.

Son travail ne s'arrête jamais vraiment : elle **accompagne** les enseignants en classe, **prépare** les ateliers, range et nettoie ensuite. Elle inculque aux enfants la **gestion de leurs émotions**, tout en maîtrisant les siennes.

Elle compte en années scolaires, en rythmes effrénés de **8h45 à 17h45**, et travaille même **pendant les vacances scolaires**. Elle chuchote "chut" au quotidien, en classe, à la cantine, dans la cour, et parfois, chez elle, par habitude !

Un métier de **passion**, souvent méconnu.

En moyenne, **une ATSEM travaille 40 heures par semaine auprès des enfants**, tandis que beaucoup pensent à tort qu'elles ont trop de vacances. Elles sont souvent sous-estimées par ignorance de leurs missions réelles.

Elles attrapent chaque année plusieurs gastros, angines, gripes et poux, mais continuent d'accueillir et de câliner les enfants malades en attendant leurs parents.

Elles savent que les enfants sont souvent plus bienveillants que certains adultes, mais elles gardent

cette pensée pour elles.

Malgré la fatigue et le manque de reconnaissance, elles tiennent bon, portées par la plus belle des récompenses : le sourire des enfants, leurs étincelles dans les yeux et les innombrables bisous qu'ils leur offrent chaque jour.

Aujourd'hui, il est temps de reconnaître leur travail et de leur accorder la considération qu'elles méritent.

Un grand merci pour le travail réalisé au quotidien auprès de nos petits !



au CCAS ?



Transport solidaire, déjà 1 an !

Depuis 2023, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de Lé vignac a mis en place un dispositif de transport solidaire pour venir en aide aux habitants ne disposant pas de moyen de locomotion. Ce service, fondé sur l'engagement des bénévoles, permet à des personnes en situation de fragilité de se déplacer pour répondre à leurs besoins essentiels.

Un accompagnement personnalisé

Chaque mardi matin, de 9h30 à 11h30, les trajets sont réalisés à bord d'un véhicule mis à disposition par la mairie. Ce service gratuit ou à faible coût est destiné à des déplacements essentiels, tels que les rendez-vous médicaux, les courses ou d'autres démarches indispensables. Les destinations, établies en fonction des besoins recensés, peuvent évoluer pour s'adapter aux demandes des usagers.

Un service basé sur la solidarité

Environ six habitants bénéficient chaque semaine de ce transport solidaire. L'initiative repose sur la générosité et la disponibilité de sept bénévoles, qui se relaient pour assurer les trajets. Ces chauffeurs solidaires offrent bien plus qu'un simple déplacement : ils créent également un moment d'échange et de convivialité avec les passagers.

Une dynamique sociale positive

Ce service illustre la volonté de Lé vignac de soutenir ses habitants les plus vulnérables et d'encourager les valeurs de solidarité et d'entraide. Le transport solidaire contribue à renforcer les liens sociaux au sein de la commune et à lutter contre l'isolement des personnes en difficulté de mobilité.

Pour obtenir plus d'informations ou pour s'inscrire au service, les habitants peuvent contacter le CCAS de Lé vignac :



Sarah PROST, travailleur sociale au CCAS de Lé vignac

› Tél. : 06 23 82 96 71

› Courriel : ccas@mairie-levignac.com

Mouvements dans les services

municipaux

CÉCILE BIJOUX : UN NOUVEAU CHAPITRE AU SEIN DE LA MAIRIE DE LÉVIGNAC !

Après 25 années de service dédiées à l'enfance et à la jeunesse, en tant qu'animatrice, directrice et coordinatrice jeunesse, Cécile BIJOUX entame une nouvelle étape de sa carrière. Elle rejoint désormais le service Administration Générale à mi-temps en qualité de Directrice Générale Adjointe.

Dans ses nouvelles fonctions, elle sera en charge des finances, des ressources humaines, ainsi que de la coopération dans le cadre de la Convention Territoriale Globale (CTG).

Nous lui souhaitons beaucoup de réussite et de satisfaction dans ses nouvelles missions, en mettant à profit son expérience et son engagement au service de notre commune.



TROIS MÉDAILLES DU TRAVAIL POUR GILBERT PICARD

C'est avec une immense joie que Monsieur le Maire a remis trois médailles du travail (Argent, Vermeil et Or) à Monsieur Gilbert PICARD, en reconnaissance de ses 34 années et 6 mois de service au sein de la commune.

Né à Toulouse en 1965 mais Gersois de cœur, Gilbert est un pilier de l'équipe municipale depuis 1990. Son parcours riche et diversifié, sa discrétion, son sérieux et son engagement font de lui un agent respecté et apprécié de tous.

Ces distinctions honorent une carrière remarquable et un dévouement sans faille au service de la commune. Merci et félicitations à Gilbert PICARD !



Focus : 4^{ème} Adjointe au Maire

- › Céline MENQUET
- › Adjointe au Maire en charge des Affaires scolaires et de l'action éducative
- › Elue titulaire SIVOM Vallée de la Save



« J'ai 44 ans et je suis Lévignacaise depuis 2009.

Je suis mariée et maman de deux vrais petits lévignacais.

Je suis actuellement Directrice Générale des Services d'un Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire qui gère la compétence scolaire, périscolaire et extrascolaire pour les communes adhérentes à ce dernier.

Initialement, je me destinais à l'enseignement avec l'obtention d'un DEA d'espagnol et la préparation d'un CAPES. La vie en a décidé autrement et j'ai eu la chance de rentrer dans le **service des Affaires Sociales de la ville de Toulouse** dans le **service des Centres de Loisirs et des centres de vacances de la ville** puis de continuer ma carrière sur le **Syndicat de Bouconne**, d'abord au Centre et enfin à la Base de Loisirs. **Désireuse d'approfondir mes connaissances en gestion financière et humaine**, j'ai demandé ma mutation au sein de la commune de Larra avant d'accepter mes missions actuelles.

Mon mari et moi-même avons choisi de nous installer à Lévignac car nous sommes tombés amoureux de cet environnement préservé à deux pas de la grande ville mais aussi et surtout pour tous les services proposés au sein d'une petite commune. **Notamment cette richesse incroyable de services proposés à destination des enfants**. Nous avons déjà conscience qu'il serait bon d'être un enfant lévignacais.

De par ma formation et mes expériences professionnelles présentes et passées, je suis très attachée aux différents services publics qui servent l'intérêt commun de notre commune, de ses administrés et de ses salariés et tout particulièrement à ceux destinés aux jeunes

publics.

Mon rôle au sein de ma délégation municipale ?

Faciliter le travail des enseignants, celui de nos équipes et de nos partenaires pour continuer à proposer des services de qualité à nos familles. Le bien-être de nos enfants passant par celui des acteurs de terrain, je suis très attachée au climat d'échanges et de confiance à mettre en place pour travailler ensemble.

Des plus petits aux plus grands, aucun enfant n'est oublié et c'est un véritable plaisir pour moi de travailler au quotidien avec nos équipes, de très grande qualité, à destination des enfants de la commune et du territoire. Ils mettent toute leur expérience et leur personne pour mener à cœur ces nombreux projets à destination des jeunes.

En tant qu'élue mais aussi en tant que maman, je les remercie du fond du cœur pour cet investissement profond qui est le leur.

MERCI à notre équipe, à l'équipe enseignante de nos écoles, aux partenaires, à nos associations et à l'équipe municipale en place pour leur travail commun !

Je crois profondément en notre jeunesse lévignacaise et nous souhaitons tout mettre en place pour leur permettre de grandir avec et vers les autres.

Merci de votre confiance ! »

Céline MENQUET

Adjoint au Maire en charge des affaires scolaires et de l'action éducative.



FÉVRIER

- › **Vendredi 07** : Soirée dégustation d'huîtres organisée par l'association du « Comité des Fêtes » de Lé vignac à 19h sous la Halle
- › **Mardi 11** : Atelier littéraire animé par Malie BERTON-DAUBINE à 9h30 à la médiathèque municipale.
- › **Jusqu'au vendredi 14** : Exposition « Déambulations Textiles » de Corinne BERTHEAS à la médiathèque municipale
- › **Vendredi 21** : Permanence ADIL 31 à la mairie de Lé vignac de 13h30 à 17h30 sur rendez-vous : 05 61 22 46 22

MARS

- › **Samedi 08** : Journée self défense féminine de 10h à 17h30 à la salle des fêtes de Montaigut-sur-Save
- › **Samedi 15** : Stage clown (à vue de nez) organisé par l'association « ARTIS » de 13h à 18h30 à la salle Argyle Lavat. Inscriptions et renseignements : 06 86 54 38 99
- › **Dimanche 16** : Stage clown (à vue de nez) organisé par l'association « ARTIS » de 9h à 18h30 à la salle Argyle Lavat. Inscriptions et renseignements : 06 86 54 38 99

Expression de la liste

Minoritaire

L'espace dévolu réglementairement à la liste minoritaire ne nous permet malheureusement pas de nous exprimer convenablement sur les nombreux aspects de la vie communale essentiels aux habitants. Cependant nous souhaitons exposer quelques sujets qui méritent d'être pris en compte :

Des bâtiments publics en état de péril éminent (risque d'effondrement sur la voie publique) et privés manifestement abandonnés engendrant des problèmes de salubrité et de sécurité.

Le maintien du service postal.

Le bilan de la TEOMI.

La régulation de la vitesse sur les accès et au centre du village.

Les problèmes de stationnement rencontrés par les parents déposant et reprenant leurs enfants aux abords des écoles. Etat dégradé de la balançoire de l'aire de jeux en face de la maternelle.

Des trottoirs impraticables aux piétons et poussettes d'enfants.

Un projet de salle de sports prévue en zone inondable !

Autant de sujets, parmi d'autres, qui impactent la vie de nos concitoyens. Nous nous interrogeons sur le bilan actuel et sur les orientations à venir.

Christian GERVOT, Pascal CLUZEL et Déborah MARTIN

Ça bouge à Lé vignac !

Hiver & printemps 2025

- › **Mercredi 19** : Cérémonie du 19 mars 1962 à 11h au monument aux morts
- › **Vendredi 21** : Soirée « Saint Patrick » organisée par l'association du « Comité des Fêtes » de Lé vignac à 18h sous la Halle
- › **Dimanche 30** : Spectacle Génér'action de 14h à 18h à la salle Argyle Lavat

AVRIL

- › **Vendredi 18** : Permanences ADIL 31 à la mairie de Lé vignac de 13h30 à 17h30 sur rendez-vous : 05 61 22 46 22
- › **Dimanche 20** : Brocante organisée par « Brocante Passion » de 7h à 18h sous la Halle
- › **Dimanche 27** : Vide-jardin organisé par l'association « Terres de Save » de 9h à 17h sous la Halle

MAI

- › **Jeudi 8** : Commémoration du 8 mai 1945 à 11h45 au monument aux morts
- › **Samedi 10** : Stage clown (à vue de nez) organisé par l'association « ARTIS » de 13h à 18h30 à la salle Argyle Lavat. Inscriptions et renseignements : 06 86 54 38 99
- › **Dimanche 11** : Concours d'agility organisé par l'association « Les Aéro'Chiens du Bord de Save » au stade